

Annexe

Mise en œuvre du NAP 2016-2018 : rapport succinct de l'administration fédérale

 Réalisé
  Lancé / en cours
  Non réalisé

Ipól n°	Titre	But	Mesures / activités	Respon-sabilité	Éva-luation
1	Procédure de diligence en matière de droits de l'homme	Promotion de la diligence en matière de droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ont été sensibilisées et formées au respect du devoir de diligence en matière de droits de l'homme dans le cadre d'ateliers ad hoc. - Cette question est au centre des débats relatifs à l'initiative pour des multinationales responsables, qui demande précisément qu'une procédure de diligence en matière de droits de l'homme soit inscrite dans la législation. La création d'une base légale est évoquée dans le cadre de cette initiative. 	DFJP, DFAE, DEFR	
2	Réglementation des entreprises de sécurité privées	Respect des droits de l'homme dans le contexte des activités des sociétés de sécurité privées	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger (LPSP). - Des exigences de formation relatives au droit international humanitaire et aux droits de l'homme ont été développées pour le personnel des entreprises de sécurité privées. 	DFAE	
3	Réglementation du matériel de guerre	Respect des droits de l'homme dans le cadre de l'exportation de matériel de guerre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la loi sur le matériel de guerre (LFMG) : examen de demandes d'exportation de matériel de guerre sous l'angle du respect des droits de l'homme dans le pays de destination. 	DEFR	

		Engagement de la Suisse en faveur du traité sur le commerce des armes (TCA)	- La Suisse a présidé le groupe de travail chargé d'étudier les questions relatives à l'application du TCA et soumis les conclusions du groupe à la conférence des États parties à Genève en 2017 et à Tokyo en 2018. Elle a mis ses connaissances en matière de contrôle des exportations à la disposition d'autres pays dans le cadre de manifestations connexes. Enfin, notre pays a mis ses compétences à disposition et soutenu financièrement divers projets visant à favoriser la mise en œuvre du TCA dans certains pays.		
4	Réglementation des biens destinés à la surveillance d'Internet et des communications mobiles	Prise en compte du potentiel d'utilisation des biens destinés à la surveillance d'Internet et des communications mobiles comme moyens de répression	Mise en œuvre de l'art. 6 de l'ordonnance sur l'exportation et le courtage de biens destinés à la surveillance d'Internet et des communications mobiles et de l'art. 6 de l'ordonnance sur le contrôle des biens.	DEFR	✓
5	Réglementation de la fabrication et de l'importation de carburants issus de matières premières renouvelables (biocarburants)	Les biocarburants satisfont à des exigences minimales en matière environnementale et sociale	Mise en œuvre de l'art. 12b, al. 3, de la loi sur l'imposition des huiles minérales	DFF, DETEC, DEFR	✓
6	Clarification et communication des attentes du Conseil fédéral à l'égard des entreprises	Promotion de la protection des droits de l'homme dans le cadre des activités économiques Renforcement de la communication des attentes du Conseil fédéral à l'égard des entreprises	- Orientation des entreprises sur la manière de respecter les droits de l'homme - Mesures de sensibilisation (p. ex. site internet, ateliers, publications) : cf. Ipol 7 et 9	DFAE, DEFR	✓
7	Guichet de la Confédération destiné aux parties prenantes	Fournir un meilleur aperçu des différentes activités menées par l'État dans le domaine de l'économie et des droits de l'homme, ainsi qu'une compilation des informations pertinentes	Création d'un site Internet commun SECO/DFAE proposant des informations sur l'engagement de la Confédération dans le domaine de l'économie et des droits de l'homme, et en particulier des conseils pratiques destinés aux entreprises.	DFAE, DEFR	✓

8	Lignes directrices destinées aux entreprises pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU	La Confédération soutient l'élaboration de diverses lignes directrices dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à la FAO et à l'OCDE. - Promotion de la mise en œuvre du Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables. - Élaboration d'un guide de diligence raisonnable pour le secteur financier. - Promotion du guide général sur le devoir de diligence de l'OCDE. - Promotion de la mise en œuvre des principes pour un investissement responsable dans l'agriculture du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) financé par la FAO, le FIDA et le PAM. - Soutien à l'élaboration de directives sur les investissements responsables dans l'agriculture au sein des pays de l'ASEAN. - Guide sectoriel pour la mise en œuvre des UNGP par le secteur du négoce des matières premières. 	DFAE, DEFR	✓
9	Distinction pour récompenser les bonnes pratiques	Encouragement des bonnes pratiques	Le projet de remise de prix est élaboré en 2018 (élaboration d'un concept) et devra éventuellement être mis en œuvre en 2019.	DFAE, DEFR	●
10	Initiatives pour le respect du droit du travail et des droits de l'homme dans la chaîne de valeur	Promotion de la mise en œuvre des conventions fondamentales de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la phase III (2017-2021) des projets SCORE et Better Work. - Publication du Rapport du Conseil fédéral du 25 janvier 2017 sur l'engagement de la Suisse contre le travail des enfants. 	DEFR	✓
11	Initiatives multipartites dans le domaine « Entreprises et droits de l'homme »	- Mise en œuvre du Code international de conduite des entreprises de sécurité privées (ICoC).	- Mise en œuvre de l'initiative multipartite l'ICoCA. La Suisse participe au comité directeur de l'initiative et soutient financièrement le secrétariat.	DFAE	✓

		- Mise en œuvre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme	- La Suisse s'est engagée pour la mise en œuvre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (organisation d'ateliers etc.).		
12	Normes régissant l'établissement de rapports sur le développement durable	Promotion et harmonisation de la présentation des rapports sur le développement durable par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - La Suisse est active au sein du Group of Friends of Paragraph 47 (GoF47). - Participation à l'étude <i>Corporate Sustainability Reporting in the Financial Sector</i>. - Participation de la Suisse à l'étude <i>Empowering small businesses: Recommendations for policy makers to enable sustainability corporate reporting for SMEs</i>. 	DETEC, DEFR	✓
13	Publication par les entreprises d'un rapport sur le développement durable	Projet de consultation sur l'établissement de rapports de durabilité	Le Conseil fédéral attend d'avoir une meilleure connaissance de la mise en œuvre de la directive 2014/95/UE sur la responsabilité sociale des entreprises au sein des États membres de l'UE pour élaborer un dossier de consultation. Le 8 décembre 2016, l'Office fédéral de la justice (OFJ) a chargé l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) de réaliser une expertise de la mise en œuvre de la directive RSE : Expertise ISDC Mise en œuvre dir. 2014/95/UE (en allemand). L'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » et/ou les travaux parlementaires en cours au sujet d'un éventuel contre-projet indirect pourraient avoir une influence sur ce dossier. Il s'agit d'observer le résultat des délibérations parlementaires avant d'aller de l'avant avec cet instrument politique.	DFJP	●
14	Protection de l'enfance dans le tourisme	Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne <i>ne-détournez-pas-le-regard.ch</i> - Le rôle joué par le SECO en tant que partenaire institutionnel de la Fondation suisse pour la protection de l'enfant dans le cadre de cette campagne a été évalué. 	DEFR	●

			- FEDPOL dispose d'un commissariat chargé des affaires de pédocriminalité et de pornographie enfantine qui agit en collaboration avec de nombreux partenaires. Il existe un formulaire électronique permettant de signaler des cas de tourisme sexuel.		
15	Obligation de déclarer les paiements effectués en faveur de gouvernements	Les sociétés cotées en bourse et les entreprises extractrices de matière premières doivent communiquer les versements destinés à des gouvernements	- La révision du droit de la société anonyme a été approuvée. - Soutien à l'élaboration de normes internationales visant à favoriser la transparence (p. ex. ITIE)	DEFR	✓
16	Réduction des risques d'atteintes aux droits de l'homme en relation avec l'extraction et le commerce de l'or	Encouragement de l'extraction responsable de l'or	- Un rapport indépendant sur le commerce de l'or en violation des droits de l'homme a été rédigé en réponse au Postulat Recordon 13.3877.	DFAE	✓
17	Entreprises de la Confédération ou proches de la Confédération	Promotion d'une stratégie d'entreprise durable au sein de la Confédération	- Analyse des performances de la Confédération dans ses rôles d'employeur, d'utilisateur de ressources, de propriétaire et d'investisseur. - Publication du rapport <i>Corporate Social Responsibility (CSR): Der Bund als Beschaffer</i> (avec résumé en français) analysant les performances de la Confédération dans son rôle d'acquéreur.	DETEC	✓
18	Exigence d'une procédure de diligence en matière de droits de l'homme pour les entreprises bénéficiant du soutien de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV)	Amélioration de la protection contre les violations des droits de l'homme commises par des entreprises	- Examen des propositions d'assurance sous l'angle des normes internationales de diligence en matière de droits de l'homme - Participation de la Suisse à la prochaine révision des Approches communes de l'OCDE dans le cadre du Groupe sur les crédits à l'exportation de cette institution. - L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) a ouvert une ligne d'assistance pour les lanceurs d'alerte.	DEFR	✓

19	Procédure de diligence des autorités en matière de droits de l'homme lors de la conclusion de partenariats de développement public-privé	Gestion active des risques, sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme, élimination des violations des droits de l'homme dans le secteur privé	- Développement continu de la diligence en matière de droits de l'homme dans le cadre de la procédure de diligence raisonnable.	DFAE	✓
20	Procédure de diligence raisonnable des entreprises de sécurité privées en matière de droits de l'homme	La Confédération encourage les sociétés de sécurité à adhérer à l'Association de l'ICoC	- Mise en œuvre de l'art. 31, al. 1b, de la loi fédérale sur les prestations de sécurité fournies à l'étranger - Affiliation des entreprises de sécurité à l'Association de l'ICoC	DFAE	✓
21	Critères relatifs aux droits de l'homme dans le cadre des marchés publics de la Confédération	Pratique durable en matière de marchés publics	Mise en œuvre de l'art. 8 de la loi fédérale sur les marchés publics	DFF, DETEC, DEFR	✓
22	Directives sur la procédure de diligence en matière de droits de l'homme dans les zones de conflit et à haut risque	Sensibilisation des entreprises actives dans l'extraction ou le négoce de matières premières	- Soutien à l'organisme <i>International Alert</i> et à la <i>Red Flag Initiative</i> - Soutien à la mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. - Élaboration de recommandations pratiques concernant la procédure de diligence dans le domaine des droits de l'homme destinées aux entreprises de négoce de matières premières (cf. Ipol 8).	DEFR	✓
23	Prestations de conseil et d'appui des représentations suisses à l'étranger	Sensibilisation des entreprises suisses à la question des droits de l'homme	- Élaboration d'un guide à l'attention des ambassades. - Formation et sensibilisation du personnel des ambassades : dans le cadre de la formation des diplomates, un module est consacré à la conduite responsable des entreprises.	DFAE, DEFR	●

			- échange d'expériences entre les représentations et avec les services fédéraux à Berne.		
24	Restriction des prestations publiques en cas de graves violations des droits de l'homme	Sensibilisation de la Switzerland Global Enterprise (S-GE) aux droits de l'homme	- Si la S-GE constate une violation des lois pertinentes, des réglementations ou des droits de l'homme par ses clients, elle renonce aux mandats correspondants. - La question des droits de l'homme est abordée lors des entretiens de controlling entre le SECO et la S-GE.	DEFR	✓
25	Directives sur le devoir de diligence pour les minerais provenant des zones de conflit	Directives sur la transparence pour les minerais provenant de zones de conflit	Différentes mesures ont été envisagées. Aucune information actualisée sur l'évolution générale des réglementations étrangères relatives aux matières premières provenant de régions de conflit n'est toutefois disponible.	DFJP	—
26	Sanctions économiques	Application des sanctions décrétées par l'ONU, par l'OSCE ou par les principaux partenaires commerciaux de la Suisse	Mise en œuvre de la loi fédérale sur l'application de sanctions internationales, de la loi sur les embargos, de l'ordonnance sur le commerce international des diamants bruts et des dispositions du Processus de Kimberley relatives au commerce de diamants provenant de régions de conflit.	DEFR	✓
27	Mise en œuvre, contrôle et mise à jour du Plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme	Évaluation et réexamen du Plan d'action national	- L'étude « Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : état des lieux de la mise en œuvre par la Confédération et les entreprises suisses » (gap analysis) a été élaborée. - Rapport du DFAE/DEFR sur la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. - Consultation du groupe de suivi multipartite accompagnant la mise en œuvre du NAP	DFAE, DEFR	✓

28	Cohérence des politiques, stratégies et plans d'action	Développement durable et cohérence des politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU en tant que cadre de référence pour les activités menées par l'État dans le domaine de l'économie et des droits de l'homme. - Mise en œuvre de la Stratégie pour le développement durable. - Consultation des différents départements et offices pertinents, notamment dans le cadre des procédures de reporting des trois plans d'actions ayant trait aux activités des entreprises. 	DFAE, DETEC, DEFR	✓
29	Examen de la conformité des lois avec les Principes directeurs de l'ONU	Le cadre juridique national favorise le respect des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de consultation institutionnalisés. - Mandat octroyé par la Confédération au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) afin qu'il examine la compatibilité des lois avec les Principes directeurs de l'ONU. 	DFJP	✓
30	Coopération interdépartementale	Coordination du travail des différents offices sur les questions relatives aux entreprises et aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe interdépartemental pour la politique internationale des droits de l'homme. - Mise en œuvre de la Stratégie sur la politique suisse des droits de l'homme. - Préparation du Rapport périodique du CF sur la politique extérieure en matière des droits de l'homme - Rapport de politique extérieure 2018. <p>La plateforme interdépartementale «Matières premières» a continué son travail de coordination et ses travaux concernant l'appréciation du secteur des matières premières.</p>	Administration fédérale	✓
31	Programmes de sensibilisation et de formation internes à l'Administration fédérale	Formation aux droits de l'homme organisée pour les futurs diplomates et un module sur le thème des entreprises et des droits de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> - Les cours droits de l'homme destinés au personnel de l'administration comprennent un module de formations sur la thématique des entreprises et des droits de l'homme. 	DFAE, DEFR	✓

			- Le thème de la conduite responsable des entreprises est abordé dans le cadre de la formation des diplomates.		
32	Institut national des droits de l'homme	Mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme. Le DFJP et le DFAE ont été chargés de soumettre au Conseil fédéral, d'ici à la fin juin 2017, un projet destiné à la consultation.	Une procédure de consultation a été menée, elle s'est terminée fin octobre 2017. Une solution adaptée aux besoins de la Suisse devrait être élaborée le plus rapidement possible.	DFAE, DFJP	✓
33	Cohérence entre accords de libre-échange et protection des droits de l'homme	Dispositions de cohérence applicables aux normes relatives aux droits de l'homme, au travail et à l'environnement	- Intégration et surveillance de la cohérence et du respect des dispositions relatives à la durabilité dans les accords de libre-échange. - Suivi des développements internationaux relatifs aux procédures de diligence en matière de droits de l'homme (<i>impact assessments</i>).	DEFR	✓
34	Cohérence entre accords de protection des investissements et protection des droits de l'homme	Introduction de dispositions de cohérence dans les accords de protection des investissements (API)	Lors de chaque révision d'API ou négociation de nouvel API, la Suisse soumet au partenaire les nouvelles dispositions élaborées en 2016 qui visent à garantir la prise en compte des aspects du développement durable dans ce type d'accords. La Suisse continue à suivre l'évolution de la situation dans le domaine de la protection des investissements et vérifie si de nouvelles adaptations de la pratique contractuelle en matière d'API sont nécessaires.	DEFR	✓
35	Promotion des Principes directeurs de l'ONU dans le cadre de consultations politiques, de dialogues sur les droits de l'homme et de projets concrets	Thématique « Entreprises et droits de l'homme » dans le cadre des consultations politiques et des dialogues sur les droits de l'homme. Projets bilatéraux concrets pour promouvoir les Principes directeurs de l'ONU.	La thématique a été incluse pendant cette période dans le cadre de consultations politiques et dialogues droits de l'homme avec des pays comme le Nigéria, le Mexique, l'Afrique du Sud, la Colombie, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, la Russie, la Chine. La Suisse a soutenu le développement de plans nationaux d'action au Mexique et au Nigéria et a contribué à des ateliers régionaux de promotion en Amérique latine et en Afrique.	DFAE	✓

36	Groupe de travail de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Soutien au Groupe de travail de l'ONU et au Forum annuel de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme	La Suisse a apporté une contribution supplémentaire à la promotion des plans d'action nationaux dans le monde.	DFAE	✓
37	Négociation d'un accord international juridiquement contraignant sur les droits de l'homme et les entreprises transnationales	La Suisse continue de suivre le processus de négociation	La Suisse a suivi la 3ème et 4ème session du groupe intergouvernemental sans toutefois se prononcer sur la substance. Elle privilégie la mise en œuvre des Principes directeurs et ne considère pas qu'un accord contraignant puisse améliorer la situation des droits de l'homme. Elle a expliqué sa position dans une déclaration générale.	DFAE, DFJP, DEFR	✓
38	Traitement de la question des entreprises et des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) réalisé par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU	Rapport de la Suisse dans le cadre du troisième cycle de l'EPU (2017)	Dans le cadre du troisième cycle de l'EPU de 2017, la Suisse s'est prononcée sur les activités menées dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme.	DFAE	✓
39	Traitement du thème « Entreprises et droits de l'homme » dans d'autres procédures de vérification relevant du droit international	Reddition de comptes	Intégration du thème « Entreprises et droits de l'homme » dans les rapports de la Suisse sur la mise en œuvre de conventions internationales (CEDAW, Pacte I de l'ONU)	Administration fédérale	✓
40	Appui à la coordination entre organisations multilatérales	Cohérence entre les organisations multilatérales	- Intégration des Principes directeurs de l'ONU dans les processus et directives de différentes organisations multilatérales - Engagement au sein de l'OIT, OMC, ONUDI, etc.	DFAE, DEFR	✓
41	Normes et mécanismes de contrôle de l'OIT	Renforcement de l'OIT ; application et promotion crédibles des principes	- Engagement de la Suisse en faveur de l'élaboration et de l'adoption de normes internationales du travail	DEFR	✓

		et normes de l'OIT en Suisse ; promotion du travail décent dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> - Ratification de la convention C129 - Engagement de la Suisse au sein de l'OIT et pour les manifestations du centenaire de l'organisation - Sensibilisation des partenaires sociaux et du public 		
42	Activités de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains	Soutien du dialogue politique indépendant de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la traite des êtres humains.	Le soutien à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies a été renouvelé en septembre 2017. La Suisse a également soutenu une série d'ateliers sur la même thématique, organisés par la rapporteuse sur la prévention de la traite de l'OSCE.	DFAE	✓
43	Activités du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU	Soutien des Travaux du Comité des Ministres pour les États membres.	Par la mise en œuvre du NAP, la Suisse applique également les recommandations formulées par le Conseil de l'Europe.	DFAE, DFJP, DEFR	✓
44	Activités relatives aux entreprises et aux droits de l'homme déployées dans le cadre de l'Organisation mondiale du tourisme	Mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU dans le secteur du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'année internationale du tourisme durable pour le développement en 2017 - Coopération avec l'OMT - Création d'une plateforme internationale dédiée à la promotion du tourisme durable 	DEFR	✓
45	Clarification de l'accès aux tribunaux suisses et réduction des obstacles pratiques et procéduraux	Amélioration de l'accès aux tribunaux suisses	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport du Conseil fédéral « Accès aux voies de recours » et analyse des mesures judiciaires et non judiciaires mises en œuvre par d'autres États - Projet d'adaptation du Code de procédure civile (CPC) 	DFAE DFJP	✓
46	Obligation de rendre compte et d'assurer des voies de recours : projet du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Accès à des voies de recours	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de la Suisse dans les enceintes internationales en faveur d'une réglementation coordonnée de la compétence des tribunaux - Soutien au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme - Analyse et contribution à l'élaboration des recommandations du Haut-Commissariat 	DFAE	✓

47	État de droit dans les pays d'accueil	Instauration et renforcement de l'état de droit	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à des États partenaires confrontés à des déficits de gouvernance - Dialogues politiques et dialogues sur les droits de l'homme - Réalisation de projets en collaboration avec le secteur privé 	DFAE	
48	Point de contact national (PCN) pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Mise en place d'un mécanisme de réclamation extrajudiciaire	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du PCN suisse par l'OCDE (2017) - Traitement des demandes d'examen concernant le Crédit Suisse, LafargeHolcim, la FIFA, le WWF et la Table ronde pour une huile de palme durable 	DEFR	✓
49	Soutien des représentations à l'étranger pour le règlement de différends	Soutien renforcé et systématique des représentations suisses à l'étranger lors de règlements de conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien aux ambassades passe par le développement d'un guide et d'activités de sensibilisation. 	DFAE	✓
50	Mécanismes de réclamation dans le cadre du Code de conduite international (ICoC) et d'autres initiatives multipartites	Soutien à l'application de l'ICoC	<ul style="list-style-type: none"> - La Suisse finance le secrétariat de l'ICoCA et dirige les travaux du comité directeur. - Ces efforts ont été présentés dans le cadre d'un panel organisé en 2017 à l'occasion du forum annuel des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. - Création d'un centre sur le sport et les droits de l'homme qui procédera à une cartographie des mécanismes de réclamation liés au sport. 	DFAE	✓